



OULENS-SOUS-ECHALLENS
AUTORISATION COMMUNALE N° 2017-6
Avec procédure d'affichage de la décision municipale

AVIS D’AFFICHAGE

Propriétaire-s	Monnard Eddy
Adresse locale	Route du Centre 18
Parcelle n°	65
Description de l'ouvrage	➤ Création d'un couvert sur la terrasse non fermé, sur la façade nord. Structure en bois, tuile en terre cuite de couleur naturelle

La Municipalité, dans sa séance du 24 avril 2017, a décidé d'autoriser la modification projetée, tenant compte du fait que celle-ci est en conformité avec le règlement communal de la police des constructions et d'importance mineure.

De plus, les droits des tiers directement concernés ont été respectés, par l'apposition de leur signature ci-dessous.

Un émolument de CHF 50.-- est dû selon l'art 4 du règlement communal sur les émoluments administratifs en matière de police des constructions.

Affichage au pilier public pendant **30 jours**, du 25 avril au 25 mai 2017.

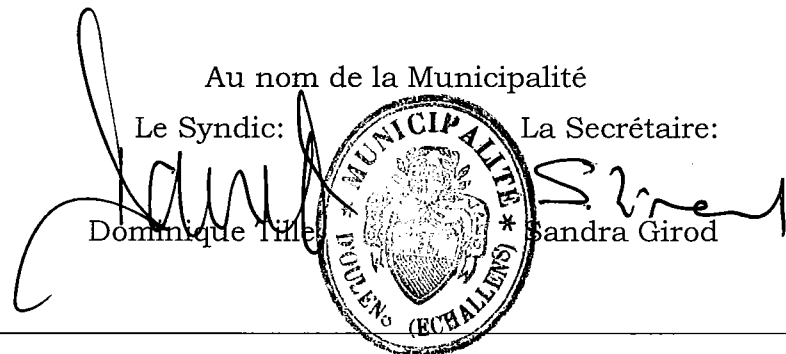
Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

La Secrétaire:

Dominique Tille

Sandra Girod





SIGNATURES DES PROPRIETAIRES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

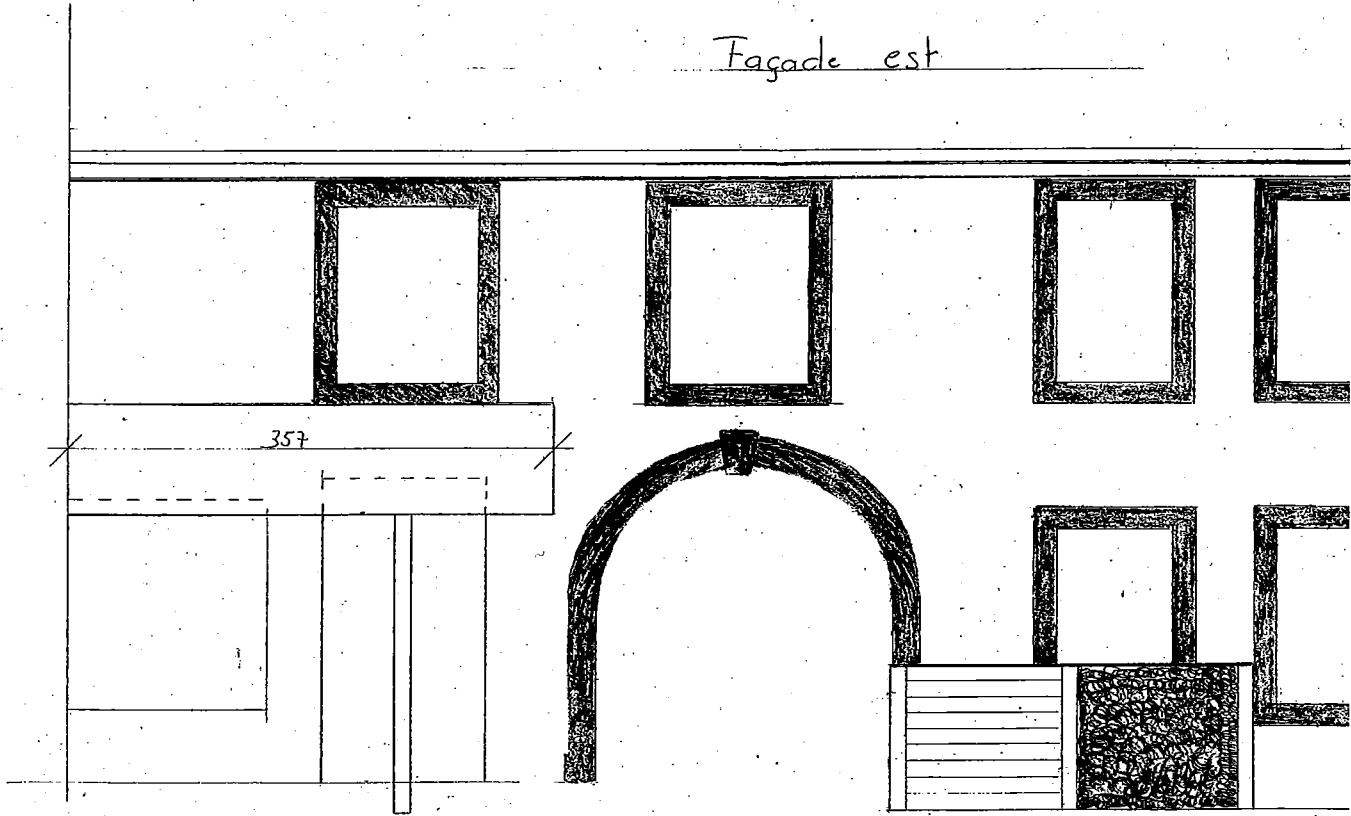
Lieu: Oulens -s. Echallens Date: le 20.04.2017

Signature(s): E. L. I.

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHES OU CONCERNES

Parcelle(s) n°	Nom - prénom	Signature(s)
64	Vulliamy Alain	A. Vulliamy
64	Vulliamy Annelise	A. Vulliamy
66	Gachet Eric	E. Gachet
66	Gachet Ariane	A. Gachet

Façade est



Façade nord

